Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A66/52 Corr.1**
Point 12.2 de l'ordre du jour **22 mai 2013**

Projet de douzième programme général de travail

Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé

RECTIFICATIF

Veuillez prendre note de la modification ci-après apportée à l'annexe du document A66/52 :

Nouveau paragraphe 2

La Chine, membre du Comité, a suggéré que le projet de douzième programme général de travail mentionne qu'il conviendrait de mettre fin à la croissance zéro en valeur nominale des contributions fixées, et d'envisager une augmentation modeste mais régulière des contributions fixées afin d'enrayer la tendance à un déséquilibre croissant de la structure budgétaire.

= = =